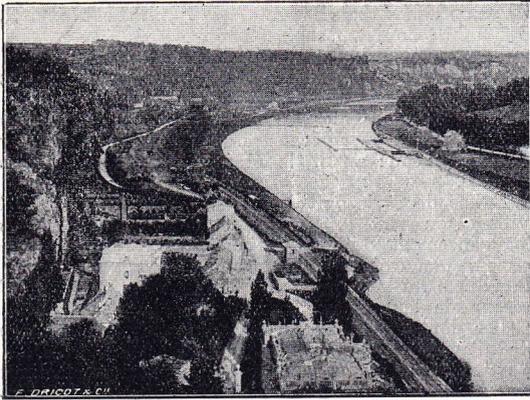


La grotte de Marche-les-Dames s'ouvre au midi dans les beaux rochers dolomitiques, à 11 m. au-dessus du niveau de la Meuse. Sa profondeur est de 13 m., sa largeur de 6 m. et sa hauteur, à l'entrée,



La Meuse à Marche-les-Dames

de 4 m. Elle est très sèche et bien éclairée. On y a trouvé des ossements humains, des silex taillés et des fragments de poterie d'âge néolithique. Les couches inférieures de la grotte ont fourni des restes de repas de l'homme et des ossements d'animaux appartenant aux espèces suivantes : *Rhinoceros tichorhinus*, *Ursus spelæus*, *Hyena spelæa*, *Cervus elaphus*, *Cervus tarandus*, *Capra ibex* et *Canis lagopus*.

1914. — Marche-les-Dames est sit. sur la route militaire qui relie les forts de Marchovelette et de Maizeret, dans la vallée qui unit la route de Liège à celle de Hannut. L'entrée de cette vallée est occupée par le château de la princesse Pauline d'Arenberg ; puis s'étendent les maisons du village. Dans la montagne qui relie Marche-les-Dames à la section de Wartet s'étendent les galeries dites « Ancienne Espérance », creusées autrefois pour l'extraction de minerais.

Le 3 août, des troupes de forteresse s'établirent chez les habitants. Par mesure stratégique on démolit le château précité, l'hôtel de Belle-Vue et d'autres bâtiments plus ou moins importants. La vallée fut mise en état de défense avec le concours de civils réquisitionnés. On eut à peine le temps d'achever : le 14 l'armée dut se replier sur Namur.

La population civile, à laquelle les récits des fugitifs d'Andenne avaient déjà communiqué la panique, s'enfuit à Beez et à Namèche, ou se réfugia dans la galerie de miniers citée plus haut ; les Allemands tentèrent de les asphyxier en brûlant, à l'entrée, des tas de paille humide, mais ils furent bientôt libérés par le départ précipité de leurs féroces agresseurs.

Le hameau de Wartet est situé sur les hauteurs comprises entre les ravins de Marche-les-Dames et d'Haigneaux. Les Allemands y arrivèrent le samedi 22 août à 6 h. du

soir, après un violent combat de plusieurs heures ; avant l'irruption de l'ennemi, la plupart des maisons du haut du village avaient été atteintes par l'artillerie. Ils incendièrent le presbytère avec tout son contenu (e. a. les archives de la paroisse) et 18 autres maisons particulières. En plus, deux civils furent tués. un homme de 32 ans et une femme de 51 ans...

Les hommes des Fonds de Wartet, réquisitionnés pour pousser aux roues des canons et des chariots, furent maltraités.

Inutile d'ajouter, que peu de maisons ont échappé au village.

Population en 1815, —	500 habitants.
» » 1840, —	655 »
» » 1890, —	933 »
» » 1910, —	1,070 »

MARCHE-LEZ-ECAUSSINES, comm. de la prov. de Hainaut ; à 21 kil. de Mons, à 10 1/2 kil. de Soignies, à 7 1/2 kil. de Rœulx, et à 111 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 2,336 habitants ; — sup. 995 hectares.

Arr. adm. de Soignies ; arr. jud. de Mons ; cant. de j. de p. de Rœulx. — Ev. de Tournai.

Terrain montueux ; sol argileux ; — agriculture. — Imp. sucrerie ; tannerie ; brass. ; chant. de sculpture. Cours d'eau : la Sennette, affl. de la Senne ; le ruisseau la Marche.

L'origine de ce village remonte au XI^e siècle. La seigneurie appartenait à la famille Riffart, et avait pour dépendance Courrière, appartenant au chapitre de Nivelles, qui le céda à un seigneur du Brabant. — La terre de Marche-lez-Ecaussines fut vendue par Philippe IV, roi d'Espagne, à Pierre de Grise ; elle avait été engagée, en 1628, à Antoine de Grise, conseiller au Conseil de Brabant. — En 1489, le village fut pillé et incendié par les Français.

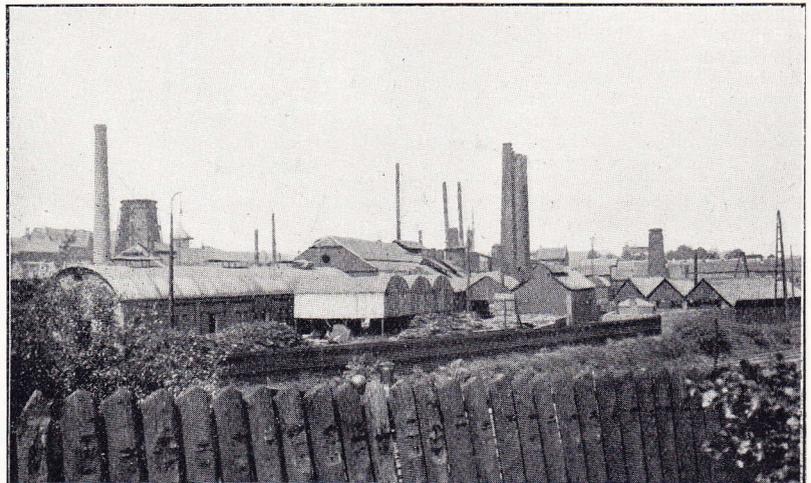
Marke, 1186 ; *Marck*. — D'aucuns écrivent *Marche-les-Ecaussines*.

Le chœur de l'église date de 1573 ; le vaisseau et la tour ont été reconstruits en 1777. Pierres tumulaires du XVI^e et XVII^e s.

Population en 1840, — 1,778 habitants.

» » 1890, —	2,280 »
» » 1910, —	2,496 »

MARCHIENNE-AU-PONT, comm. de la prov. de Hainaut, sit. entre deux collines ; à 3 1/2 kil. de Charleroi et de Goutroux, à 1 1/2 kil. de Monceau-



Laminoirs et boulonneries à Marchienne-au-Pont

(Photo Nels)

sur-Sambre, à 6 1/2 kil. de Jumet, et à 110 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 21,915 hab. ; — sup. 665 hect.

Arr. adm. et jud. de Charleroi; ch.-l. de cant. de j. de p. — Ev. de Tournai.

Terrain inégal; sol bas et déprimé; — prairies le long de la Sambre. — Charbonnages. Chaudronneries, boulonneries, verreries, meuneries, brasseries, clouteries, fonderies de fer, de cuivre, tréfleries, poêleries, aciérie, platinerie; hauts fourneaux, laminaires; grand commerce de bois; etc.

Cours d'eau: la Sambre, affluent de la Meuse; l'Eau-d'Heure, le Piéton, affluent de la Sambre; le canal de Charleroi à Bruxelles (l'embranchement de Dampremy à Bayemont).

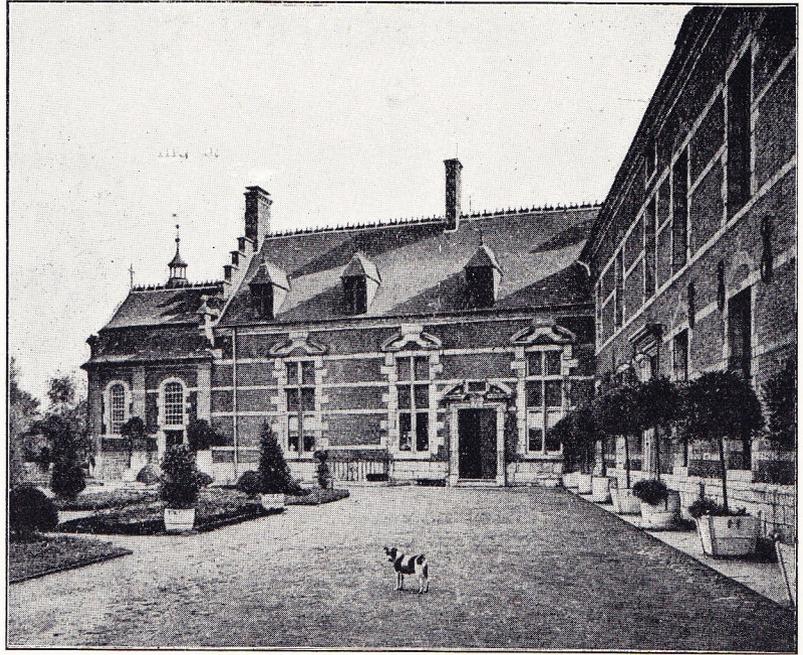
Eglise reconstruite vers 1900; monuments funéraires des seigneurs du lieu. — Château de Marchienne, du XVII^e siècle.

On y a trouvé une villa belgo-romaine et des antiquités de l'âge du fer. — *Marcinae*, 840; *Marciana*, 868.

L'an 840, Louis le Débonnaire donna le territoire de Marchienne, situé dans le pagus de Lomme, à son serviteur Ekhard. Marchienne demeura attachée à la principauté de Liège de 960 à 1795, époque où elle fut incorporée au département de Jemappes, qui devint, en 1814, la province de Hainaut.

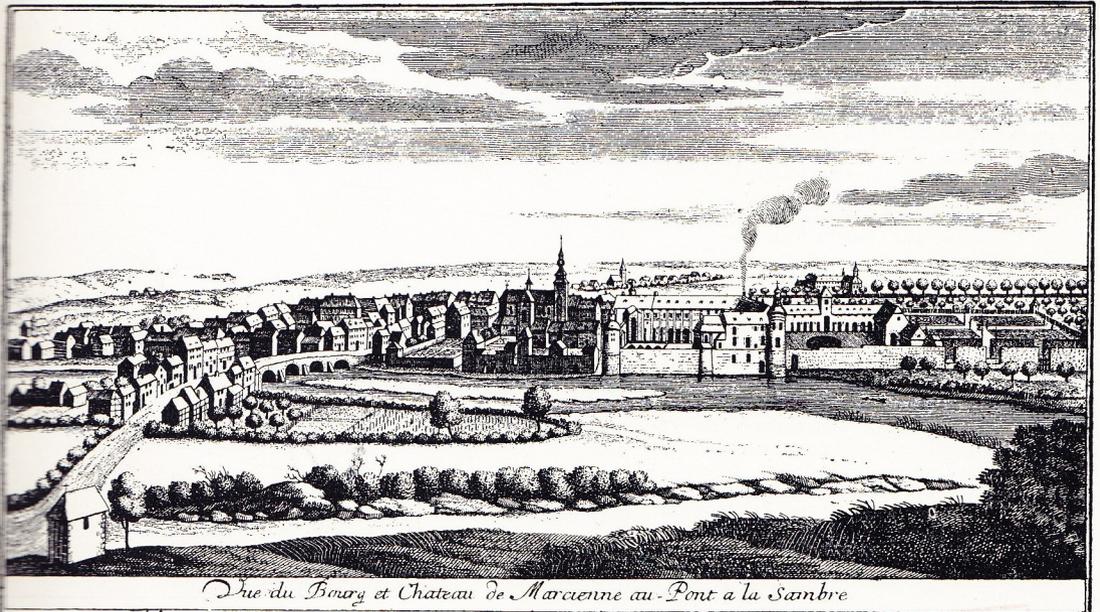
Les habitants, ayant pris part à la révolte des

Liégeois, furent condamnés à une amende de 200 écus; Philippe le Bon leur fit, en 1410, remise de la moitié, en considération des services que lui



Château de Marchienne-au-Pont

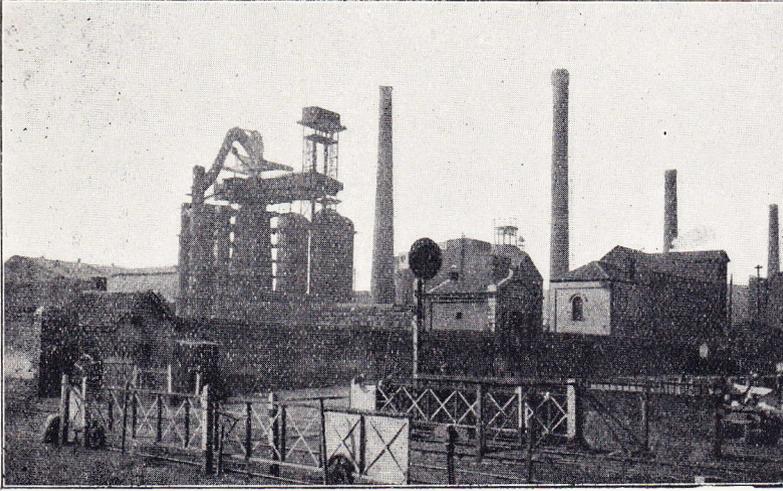
avait rendus le seigneur de Jeumont, leur maître. — Marchienne a été fortifié de 1593 à 1621. — Le 24 octobre 1793, les Français furent battus à Marchienne par les troupes autrichiennes. — En 1794 eut lieu la prise du « Pont » par les Français, dont



Vue du Bourg et Château de Marchienne au Pont à la Sambre

le quartier général était au château. — En 1815, après un combat au Spigniat où les cuirassiers français furent vainqueurs, le « Pont » fut pris.

Anc. seigneurie franche et allodiale qui ne devait ni relief ni hommage à aucun suzerain, c'est-à-dire libre de toute charge, — ce qui faisait dire qu'elle ne relevait que de Dieu seul.



(Photo Nels)

Marchienne-au-Pont. — Hauts fourneaux et laminoirs

La seigneurie de Marchienne appartient aux familles de Jeumont, de Salm, de Ramelot, de la Marck, de Châtelet, de Crisnée, de Bilquin, etc. — Un dénombrement de la seigneurie, en 1593, porte qu'elle comprenait le château de Marchienne, de Mont-sur-Marchienne et de Montegny. — Le sire de Marchienne était avoué de Thuin.

L'origine du château de Marchienne(s) est du XI^e s. et est devenu au début du XVIII^e siècle la propriété de la famille de Cartier, de Liège, qu'un arrêté royal a autorisé à ajouter à son nom patronymique la qualification de « de Marchiennes ». Le château est intéressant par sa belle cour d'honneur à trois corps de logis, formés de pilastres toscans qui s'élèvent sur toute la hauteur de l'immeuble.

De Saumery écrit : « Ce château avec son enclos, est un fief noble qui relève de la cour féodale de Son Altesse Evêque-Prince de Liège. Il appartient à M. Jean-Louis de Cartier, seigneur de *Marchienne*, ancien Bourgmaître de la noble Cité de Liège, etc... »

D'aucuns écrivent *Marchiennes-au-Pont*.

Population en 1815, —	1,150 hab.
» » 1840, —	988 »
» » 1890, —	15,695 »
» » 1910, —	21,635 »

MARCHIN, comm. de la prov. de Liège; à 5 kil. de Jallet, à 7 1/2 kil. de Huy, et à 269 m. d'altitude au seuil de la porte de l'école.

Pop. 5,250 habitants; — sup. 2,194 hect. Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Huy. — Ev. de Liège.

Terrain très inégal, entrecoupé de co-teaux; sol argileux, schisteux et calcaire; — agriculture. — Carr. de pavés, de dalles à grès, de pierre de taille et calcaire, de terre plastique. — Fabrique de papiers; affinerie de fer, forge et laminoirs.

Cours d'eau: le Hoyoux, affluent de la Meuse; les ruisseaux de Perwez, de Wappe et de Vaux.

Châteaux de Marchin et de Grand-Marchin.

En 1657 elle devint la propriété du comte Ferdinand de Marchin, et passa successivement à Mathias de Fléron et à Gérard van Buel. Son fils la légua aux enfants de sa sœur, femme de François de Piret, qui la vendirent, en 1722, à Pontian comte d'Harscamps. Ce fut le dernier seigneur. — Marchin fut pillé, en 1693, par les troupes françaises du maréchal de Boufflers campées à Pailhe.

Marcins, vers 1216; *Marchins*, 1264.

Alt. de 102.66 au sommet de la borne kilométrique 3, route de Huy à Stavelot.

Pop. en 1816, —	1,454 h.
» » 1840, —	2,245 »
» » 1890, —	5,383 »
» » 1910, —	5,610 »

MARCHIPONT, comm. de la prov. de Hainaut, sit. sur la gauche et à 2 1/2 kil. de la route de Mons à Valenciennes (France); à 24 1/2 kil. de Mons, à 10 kil. de Dour, à 2 1/2 kil. d'Angre et de Baisieux.

Pop. 123 habitants; — sup. 99 hectares.

Arr. adm. et jud. de Mons; cant. de j. de p. de Dour. — Ev. de Tournai.

Sol argilo-sablonneux et argilo-pierreux; — agriculture.

Cours d'eau: du S. au N., la Honnelle, qui sépare la commune du territoire français.

L'église, construite en 1718, est située sur le territoire français. — Château seigneurial.

Baudouin le Bâtitteur supprima un droit de vinage à Marchipont. — En septembre 1709, époque de la bataille de Malplaquet, les Français détruisirent le pont de Marchipont. — La seigneurie était un fief lige relevant de la baronnie de Roisin. Il appartient d'abord à une famille qui portait le nom du fief, puis passa dans celles de Lalaing, Goret, de Hanoye et de Behault.



Marchin. — Partie du Hoyoux industriel

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES
COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE
TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE
ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE
ETC., ETC., ETC.

TOME SECOND

BRUXELLES
A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1925